

LEON LECOQ

LEON DU NOM

on ne distinguait

prêtre entra.

messieurs, dit-il

nté qui ne faisait

à la raillerie, que

bien excuser la

de cette fille...

Sairmeuse, Dieu

as si pauvre qu'el-

Martial ne répon-

ante assurance se

si bien démon-

Sairmeuse, ajour-

plication directe,

et des événements

d'être témoin a

sur l'enthousias-

transport d'amour

qu'elle Sa Majesté

ce, la vieille gou-

rompait de nou-

chargée de vaissel-

et de bouteilles,

venait un gros

blanc qui portem-

entement trois ou

aller quérir ce re-

du *bon couronné*,

ché à Bibiane tant

est

après le curé et

étaient à table.

et été "court" la

se l'avoua, en vo-

appétit de M. de

son fils.

qu'ils n'avaient

quinze jours, di-

de demain aux dévo-

don n'avait pas

qu'il fut près de

qu'il n'eût rien

veille.

adaine des anciens

airmeuse l'avait

ille présageait,

plus effrayables

qu'il se cour-

ette que pour se

ance; en réa-

ses hôtes, il ap-

étudier toute la

prêtre, bien supé-

un médecin et du

airmeuse ne pa-

cinquante sept

d'avoir.

sa jeunesse, les

gère, les excès

tout genre, n'a-

mer sa constitui-

cul, il tirait va-

et était avec

ses mains, d'un

mais larges, épai-

ornées aux pha-

quets de poils roux,

s de gentilhom-

êtres ont donné

s d'épée des croi-

ois spirituel et

ique et infatig

de ceux préjugés de

ant pour les inté-

plus noble insou-

naît àpre, rude,

que son ambiti-

étaient en jeu.

ins robuste que

l'n'en était pas

marquable cava

devaient raffo-

yeux bleus et

cheveux blonds

à mère.

l'avait l'énergie,

il faut bien le

ruption. Mais il

ne éducation so-

politiques. S'il

réjugés de son

raisonnés. Ce

éut fait dans un

ortement, le fils

le faire froide-

nsi que l'abbé

e rare sagacité,

notes.

ivoire)

LE CANADA

Ottawa, 25 Mai 1886

LE PETIT POCGET

—Quelle est la plus grosse énormité que M. Rocque a bien pu com-

mettre dans sa harangue échevelée de Clarence?

Il a dit..... Electeurs d'Ottawa, vous n'osez le croire. Nous vous le donnons en dix, en vingt, en cent, en mille.

Eh bien, M. Rocque a eu l'audace d'affirmer qu'il avait été sollicité d'être candidat conservateur à Ottawa en 1878. Sans doute qu'il aurait pu l'être, n'eût-il pas un seul partisan.

—Qui vous a demandé d'être candidat conservateur? dit M. Tassé.

—M. Charles Magee, répondit M. Rocque.

—Quels sont les autres noms? ajouta M. Tassé.

—Je ne crois pas devoir les donner, dit M. Rocque.

—C'est que vous en êtes incapable et que vous trompez le public en faisant cette assertion, répliqua M. Tassé.

Et M. Rocque de se taire, les électeurs restant fermement convaincus que le Petit Pouchet veut leur faire avaler des couleuvres.

Pour se remettre de son humiliation, M. Rocque entreprend une autre énormité:

—M. Tassé qui se dit si canadien était le candidat des orangistes en 1878.

—Pas possible, riposte M. Tassé.

—Oui, vous l'étiez, dit M. Rocque.

—Cette assertion est tellement absurde, répond M. Tassé, qu'elle ne vaut guère la peine d'être relevée. Cependant je vais y répondre, au cas où il se trouverait une seule personne qui ajoute foi à ce farceur.

Cela est tellement faux que j'ai exigé d'être choisi unanimement par les Canadiens-français, à une assemblée publique, avant que ma candidature fut soumise à la convention conservatrice. J'ai été choisi unanimement et par mes compatriotes à cette assemblée et par la convention. Ce qui est vrai, c'est que dans mes deux luttes j'ai eu l'honneur d'être élu par une grande majorité des électeurs français et anglais, catholiques et protestants.

M. Rocque est sans doute jaloux de ce succès, lui qui n'a jamais pu avoir la candidature libérale à Ottawa, où il est trop connu, lui qui a été battu dans Russell par plus de 700 voix.....

Et les électeurs de rire et d'applaudir. Et M. Rocque d'ajuster son lognon pour mieux cacher son malaise.

LES HABLEURS DE CLARENCE

Nous disons ailleurs que M. Rocque s'est vanté d'avoir refusé la candidature que lui offraient les conservateurs en 1878. Le seul nom qu'il ait voulu citer est celui de M. Charles Magee. Or, voici une lettre de ce monsieur, dans laquelle il déclare que l'assertion de M. Rocque est un mensonge absolu, *an absolute falsehood*.

Ottawa, May 25th 1886

To the Editor of Le Canada:

In a report of the proceedings at a political meeting held in the County of Russell, published in the Ottawa Citizen this morning, I notice that Mr. O. A. Rocque stated that "Mr. Charles Magee and others had offered him (Rocque) the Conservative nomination for the City of Ottawa in 1878."

So far as the above statement refers to me, I have no hesitation

LE CANADA

Ottawa, 25 Mai 1886

LE PETIT POCGET

in declaring it to be an absolute falsehood.

Yours, etc., CHARLES MAGEE.

Voilà pour la véracité de M. Rocque. On voit ce que peuvent valoir ses sottises vantardises, auxquelles personne ne croira, du reste, à Ottawa.

Passons maintenant à M. Goyette. Nous disons ailleurs que l'homme qui dénonce aujourd'hui le gouvernement sollicitait il y a quelques semaines à peine d'en devenir le défenseur, puisqu'il nous implorait de lui confier la rédaction du Canada. Voici la lettre même:

Hull, 18 février 1886.

Cher Monsieur,

Je n'ai appris qu'hier le départ de M. Louis Lussier, rédacteur du Canada. J'aurais désiré vous écrire plus tôt et solliciter votre bienveillant concours pour le remplacer au fauteuil éditorial, mais je n'osais croire la rumeur qui circulait relativement à ce qui est devenu un fait accompli hier seulement.

J'adresse ce soir même au comité de régie dont vous êtes le président, une application pour ce poste, vu que je suis informé par le vice-président qu'en toute probabilité vous aurez réunion du comité samedi.

Inutile de vous dire que l'intérêt que je porterai au journal et la somme de travail que je dépenserai à son maintien et à son succès ne restoront pas au-dessous de la confiance que vous reposerez en moi si vous daigniez me prêter votre influence auprès de vos collègues pour m'assurer le poste important de rédacteur du Canada.

Espérant que le tout sera favorablement accueilli, j'ai l'honneur d'être votre tout dévoué,

HENRY A. GOYETTE.

Nous aurions pu hésiter à publier cette lettre, s'il n'était pas de l'intérêt public que les électeurs sachent ce que peuvent valoir quelques-uns des hâbleurs qui dénoncent aujourd'hui nos hommes publics les plus éminents comme des traîtres à leur race. Quand ces mêmes hâbleurs seraient par trop fiers de pouvoir être les humbles serviteurs de ces prétendus traîtres!

Comté de Russell

ASSEMBLEE PUBLIQUE A CLARENCE

L'AFFAIRE RIEL

Non contents de faire de l'agitation, d'exploiter l'affaire Riel sous toutes les formes, de blaguer les électeurs de la province de Québec, voilà maintenant que les libéraux transportent leurs opérations dans la province d'Ontario. Nous les attendons de pied ferme, nous leurs promettons une chaude réception.

Au dernier recensement, il y avait plus de 100,000 Canadiens-français dans cette province, et le résultat des élections démontre que la grande masse est franchement conservatrice. Cette population est représentée par deux députés français et aux Communes et à la législature d'Ontario, dont un a du sang mêlé, M. Solomon White, député d'Essex. Tous les quatre sont conservateurs.

Cette union des Canadiens français déplaît aux libéraux. Aussi ont-ils entrepris de la détruire par tous les moyens possibles. Les libéraux réussissent-ils dans cette croisade anti-nationales? Il est permis d'en douter. Les Canadiens français d'Ottawa sont plus unis que jamais, et ceux de l'extrême ouest ne sont pas hommes à se laisser leurrer facilement.

A l'heure actuelle, le grand effort est dirigé contre M. Robillard, député de Russell, à la chambre locale. Voilà même trois assemblées que

LE CANADA

Ottawa, 25 Mai 1886

LE PETIT POCGET

les libéraux convoquent contre lui.

A l'une d'elles, figurait l'honorable François Langelier.—L'homme même qui n'a pas le courage d'aller discuter l'affaire Riel dans son comté, Mégantic, parce qu'il y a là beaucoup d'orangistes qui ont voté pour lui.

Cette campagne a pour meneur principal M. O. A. Rocque, ex-échevin d'Ottawa, ancien candidat à Russell où il fut battu par 700 voix, et aspirant à la place de shérif de l'Original. Ce petit personnage veut se préparer un fromage quelconque en divisant les Canadiens. Un patriote gonflé de l'appât d'un chercheur de place. Il pourrait être dangereux, car il est remuant, s'il inspirait plus de confiance, s'il était moins connu.

Les deux premières assemblées ont été tenues à Saint-Joseph où M. Robillard a soutenu seul la lutte avec un courage et une habileté incontestable. La troisième se tenait, dimanche dernier, à Clarence, où il y a un groupe français composé de plusieurs centaines de familles. Cette fois, M. Robillard était accompagné de MM. Tassé et Daoust, M. P. Ne pouvant trouver mieux, M. Rocque était flanqué de M. Goyette, avocat de Hull, et de Cor. Neville, épiciier, claqueur bien connu dans la capitale. Ce dernier s'est multiplié pour bien remplir son rôle, mais il a dû trouver que l'accompagnement local faisait défaut.

Au prône, M. l'abbé Caron, le digne curé de la paroisse, recommanda l'ordre et le calme, disant que la paroisse s'était toujours fait remarquer par son intelligence, sa bonne entente, son respect de la liberté de discussion. Ce compliment est bien mérité, car sauf une couple d'interruptions déplacées, l'assemblée a été aussi paisible et joyeuse qu'on pouvait le désirer. Le peuple s'honore en se conduisant de cette façon.

L'assemblée devait d'abord avoir lieu près du presbytère, le curé ayant consenti à laisser parler les orateurs de sa galerie. M. l'abbé Caron dit qu'avant de céder la parole aux politiciens, il désirait attirer l'attention des électeurs sur un projet relativement considérable, qui est en ce moment à l'étude, celui d'établir une école modèle ou *high school*. Ce projet est de la plus haute importance pour Clarence, pour tout le comté, pour tous les Canadiens-français de l'Est d'Ontario. Il ajoute qu'il en avait conféré avec M. Tassé et que ce dernier recommandait fortement le projet. Il termina en invitant les orateurs du jour d'y consacrer un peu de leur attention. Comme le soleil dardait avec trop d'intensité à cet endroit, l'auditoire émigra un peu plus loin et alla prendre place à l'ombre du bosquet qui entoure la maison d'école.

Les libéraux ayant convoqué l'assemblée, il fut résolu qu'ils auraient une réplique d'un quart d'heure, chaque parti devant prendre une heure et demie. M. Beaune présidait l'assemblée. Il a agi impartialement.

M. Rocque parla d'abord et entonna toute l'antienne rielliste. On aurait pu croire qu'il avait appris par cœur quelques articles de la Patrie ou de l'Étendard. Tous les conservateurs qui appuient le gouvernement ne sont que des *pendards*, des *traîtres*, des *apostats*, des *scélérats*, des *esclaves*, des *vendus aux orangistes*, etc. Une kyrie-elle à faire dresser les cheveux! M. Rocque ne voit en tout et partout que des orangistes. Ce sont eux qui conduisent tout le pays. Quelle blague! M. Rocque est assez intelligent

LE CANADA

Ottawa, 25 Mai 1886

LE PETIT POCGET

pour ne pas croire un mot de tout cela.

Mais c'est avant tout un populacier, un démagogue. Pour montrer toute l'audace dont il est capable, il alla jusqu'à affirmer qu'il avait refusé en 1878 la candidature de des conservateurs d'Ottawa lui avaient offerte, et en second lieu que M. Tassé avait été choisi comme candidat par les orangistes. Nous faisons justice ailleurs de ces mensonges éhontés. Evidemment, cet homme-là est capable de tout, sauf de dire la vérité.

M. Robillard répliqua et n'eut pas de peine à démolir le réquisitoire que l'on venait d'entendre. On a répandu partout dans le comté la nouvelle qu'il avait insulté les Canadiens-français dans son discours de Toronto. C'est une calomnie. M. Robillard n'a fait que dénoncer les démagogues qui sèment la graine révolutionnaire. Il n'est pas allé aussi loin que la plupart de nos évêques en parlant de ces agitateurs. Il a dénoncé en second lieu les libéraux qui, se moquant de Riel comme de l'an quarante, exploitent son exécution pour des fins de parti. Cela est tellement vrai qu'à Toronto, le gouvernement Mowat, a refusé d'intervenir dans l'affaire Riel et de blâmer le gouvernement fédéral, de peur de froisser les protestants, tandis que M. Mercier et ses amis jettent feu et flammes à Québec et blâment les autorités locales de n'être pas intervenus dans cette question. Toujours deux poids et deux mesures!

M. Goyette suivit. Il est avocat. Avant cela il avait fait l'expédition du Nil. Avant cela il faisait de la politique, tournant son capot aussi souvent que possible. Il se dit hautement conservateur mais rielliste. C'est un rôle qu'il joue. M. Goyette a parlé de la liberté comme d'une chose sublime, de Riel comme d'un martyr et d'un héros, d'un représentant de notre race. Cela jurait avec le discours de M. Rocque qui, lui, avait sué à grosses gouttes pour faire passer Riel pour fou, prétendant que le gouvernement avait pendu un fou. Entendez-vous, messieurs les farceurs!

M. Tassé dit qu'il était bien surpris d'avoir à rompre une lance avec M. Goyette. Il y a à peine quelques semaines, ce dernier lui a écrit pour lui demander la place de rédacteur du Canada. Or, ce journal, M. Goyette le sait et le savait alors, n'est pas rielliste. C'est un journal dévoué aux intérêts français et catholiques, mais pas révolutionnaire. Donc ce monsieur était prêt à brûler ce qu'il adore aujourd'hui. M. Tassé mit M. Goyette au défi de nier son assertion, ce qu'il ne put faire. On comprend l'effet de cette déclaration sur l'assemblée qui ne tarda pas à comprendre qu'on lui avait envoyé des farceurs pour nous combattre. Ce pauvre M. Goyette était rouge de honte, et faisait peine à voir.

M. Tassé traita ensuite la question Riel sous ses aspects divers, répondant à chacune des assertions de MM. Rocque et Goyette, preuves en mains. Il dit que Riel ne représentait pas plus nos aspirations religieuses que Chiniquy lui-même. Comme lui il fut apostat, comme lui il fit apostasier ses compatriotes. Il eut le bonheur de reconnaître ses erreurs à la dernière heure, tant mieux pour lui. C'est faire injure aux Canadiens-français que de citer cet homme comme leur prototype, leur modèle. M. Goyette avait voulu le comparer aux héros de 1837-38. M. Tassé montra que Riel ne pouvait aucunement leur

LE CANADA

Ottawa, 25 Mai 1886

LE PETIT POCGET

être comparé, qu'eux n'avaient pas apostasié, qu'eux n'avaient pas voulu se vendre aux autorités anglaises pour \$37,500 ou \$10,000, qu'ils avaient des griefs sérieux dont ils demandaient en vain le redressement depuis des années, tandis que Riel avait l'assurance que le gouvernement allait faire droit aux demandes de ses gens lorsqu'il aurait l'étendard de la révolte. On a cité O'Connell; eh bien, le grand patriote irlandais aurait b'âmé l'effusion du sang au Nord-Ouest plus que je ne le fais moi-même, puisqu'il a condamné en termes énergiques, même la prise d'armes de 1837. On voudrait représenter comme un ami des Canadiens, un homme qui a soulé les sauvages contre nous, qui est la cause du martyre des Pères Fafard et Marchand, de la mort de plus de 200 personnes, qui a occasionné une dépense d'au moins \$6,000,000 au Canada, qui a jeté des ferments de haines entre toutes les races du pays, qui a fait nous mener à la ruine, à l'abîme: quelle aberration! quelle proposition des plus nobles sentiments! Qu'on essaie de faire passer Riel pour un halluciné, pour un fou, cela s'explique. Mais à d'autres l'aurole du patriote et du héros.

Mais qu'on ne vienne pas nous insulter en nous citant cet homme, ce mauvais génie, comme le représentant de notre race.

Quoique l'on dise des griefs des Métis, il est une chose certaine: on n'a pu encore citer un cas où un d'entre eux ait été privé, dépossédé d'un seul pouce de terre qui lui appartenait. M. Tassé prouva que, s'ils avaient à se plaindre de lenteurs dans la reconnaissance de leurs droits, les conservateurs s'étaient montrés autrement les amis des Métis que les libéraux qui, eux, avaient refusé de leur reconnaître d'autres droits que ceux des blancs qui vont s'établir au Nord-Ouest. Voir la fameuse lettre de M. Mills en 1878. Si la langue française est devenue officielle en 1877 pour les territoires du Nord-Ouest, c'est malgré le gouvernement Mackenzie qui aurait préféré un dialecte sauvage, le Cris, à la langue française. Nous devons cet acte de justice au Sénat. Sous le régime conservateur, il y avait une demi-douzaine de représentants français dans le Conseil du Nord-Ouest, tandis qu'il n'y en avait qu'un seul, Pascal Bréland, sous le régime Mackenzie.

On se plaint du tribunal qui a jugé Riel. Or, ce tribunal a été constitué par les libéraux. Ce sont eux qui ont diminué le nombre des jurés de huit à six. Ce sont eux qui ont nommé le juge Richardson qui a prononcé la sentence contre Riel, tout comme ils avaient nommé le juge Wood qui a fait condamner Lépine. M. Blake qu'on représente comme l'ami de Riel, l'aurait fait pendre, il y a quinze ans, s'il avait pu l'arrêter après avoir offert \$5,000 pour sa capture. Ce sont les libéraux qui ont banni Riel et Lépine pendant cinq ans. Ce sont eux qui ont déclaré Riel *en loco*. Riel lui-même a écrit que pendant quinze ans Blake et Mackenzie se sont servis de son nom comme d'une cloche d'alarme. Peut-on nier? M. Blake prétend que Riel était fou. Or, le chef libéral a démolé lui-même tout son plaidoyer en citant une lettre d'un juré qui dit que le jury a été unanime à trouver Riel sain d'esprit. Quelle sincérité!

S'il est vrai que les orangistes ont demandé la tête de Riel, un plus grand nombre de journaux grits ont réclamé son sang. M. Tassé cite le Globe, le Free Press d'Ottawa, le

LE CANADA

Ottawa, 25 Mai 1886

LE PETIT POCGET

Free Press de Winnipeg, le London Advertiser, le Galt Reformer.

On a tort de vouloir faire la guerre à M. Robillard sur la question Riel. C'est une question étrangère aux chambres locales. Telle a été la prétention de M. Mowat, de M. Fraser, et de tous les grits d'Ontario. M. Robillard a réussi à obtenir la confiance d'un comté dont la majorité parle anglais. On devrait se rallier autour de lui au lieu de l'affaiblir. M. Robillard est un patriote. Il a fait le premier discours français qui ait été prononcé dans l'enceinte législative de Toronto. A cette occasion, le Globe même lui a décerné des compliments, disant qu'il était une acquisition précieuse pour la Chambre. Jusqua'au News qui reconnaît son mérite. Par qui va-t-on le remplacer? Est-ce par M. Rocque, qui n'a pas même la confiance de ses compatriotes?

On prétend que sir John Macdonald est l'ennemi des catholiques. Est-ce parce qu'il a voté pour le bill des écoles séparées tandis que Mackenzie et Mowat votèrent contre? Est-ce parce qu'il a six ministres catholiques dans son cabinet, que le président du Sénat est un catholique, que le député Orateur des Communes est catholique? Est-ce parce qu'il a nommé plusieurs des catholiques qui occupent des positions importantes sous le gouvernement fédéral. Est-ce parce qu'il a nommé le premier Acadien qui ait siégé au Sénat? Pourquoi nous jeterions-nous entre les bras de M. Mowat, qui, lui, refuse systématiquement de donner aucune part du patronage provincial aux Canadiens-français!

M. Rocque eut un quart d'heure de réplique. En terminant, il dit qu'il aurait bien voulu parler de la récompense de \$5000 promise par M. Blake, en 1872, à ceux qui mettraient la main sur les meurtriers de Thomas Scott, mais que le temps lui faisait défaut.

M. Tassé s'avance sur l'estrade et dit:—Eh bien, accordons dix minutes à M. Rocque pour qu'il puisse nous donner ses explications, dix minutes me suffiront ensuite pour montrer le revers de la médaille. C'est une question très importante, régions-la. Cette proposition reçoit l'assentiment de toute l'assemblée.

Seulement, M. Rocque incapable évidemment de justifier son chef, parle de toute autre chose, notamment de Jackson qui a été élargi, dit-il, parce qu'il est Anglais.

M. Tassé reprend la parole. Il cite la proclamation offrant les \$5000, le discours de Blake en 1871 contre Riel, sa fameuse lettre où il offrait de souscrire de ses propres deniers pour avancer les fonds à ceux qui voudraient se mettre à la poursuite de Riel. La preuve est complète.

Quant à Jackson, il est devenu fou pendant qu'il était secrétaire de Riel, à tel point qu'on a dû alors le mettre en lieu sûr. Ce fait a été établi par son frère Jackson, pharmacien de Prince Albert, lors du procès de Riel. Jackson n'a pas eu de procès parce que tout le monde s'accordait à admettre qu'il était fou. Il ne s'est pas sauvé ensuite de la prison, mais d'un asile d'aliénés dont le directeur est un grit. Donc, il n'y a pas eu de partialité à cause de la nationalité de Jackson.

Que restait-il de l'argumentation bolleuse de M. Rocque?

M. Tassé termine en recommandant le *high school* dont a parlé le curé de la paroisse. L'organisation scolaire est très défectueuse dans

(Suite à la quatrième page.)

ANNONCES

Première insertion, par ligne..... \$0.10

Tous les jours..... 0.05

Trois fois par semaine..... 0.08

Une fois la semaine..... 0.06

Avis de Naisance, Mariage ou Décès. 50

La Société de Publicité, PROPRIÉTAIRE.

TELEGRAPHIE

CANADA

La fête de la reine

SAINT-JEAN, 24.—La fête de la reine a été dignement célébrée, ici, aujourd'hui. A l'école militaire il y a eu distribution de médailles commémoratives du Nord-Ouest. Parmi les décorés, on a remarqué M. Arthur Forchion, du 56e bataillon, de Mont réal.

La question des pêcheries

SAINT-JEAN, Terre-Neuve, 24.—La Législature a refusé d'approuver la convention intervenue entre l'Angleterre et la France, au sujet de la difficulté des pêcheries de Terre-Neuve, le commissaire anglais n'ayant pu réussir à décider les habitants de Terre-Neuve à accepter le nouvel arrangement.

Halifax, N. E. 23.—Des nouvelles de Placentia

Halifax, N. E. 23.—Des nouvelles de Placentia Terre-Neuve disent que la pêche n'a pas été très abondante, la moue est très rare, mais le hareng abonde. Cent cinquante bateaux pêcheurs français ont obtenu de l'appât dans la baie Fortune, l'appât était si abondant qu'on en a jeté d'énormes quantités par dessus bord.

Saint-Jean Terre-Neuve, 23.—La légis-

Saint-Jean Terre-Neuve, 23.—La légis-lature a refusé d'approuver la convention entre l'Angleterre et la France au sujet de la question des pêcheries de Terre-Neuve, une déléguation sera probablement envoyée en Angleterre pour faire amender le traité.

Washington, 22.—La lettre suivante a été

Washington, 22.—La lettre suivante a été publiée aujourd'hui. Département de l'Etat, Washington, 20 mai. A l'honorable W. P. Frye, Sénateur des Etats-Unis.

Incendie du "Mail"

TORONTO, 24.—Les pertes sont beaucoup plus considérables que les deux premières fois, savoir le jour de la fête de la Reine, en 1884, et le 1er avril dernier.

Chevaliers du Travail

CLEVELAND, 24.—Un grand nombre de délégués sont arrivés pour assister à la réunion des Chevaliers du Travail qui aura lieu en cette ville demain.

Cas de folie

SPRINGFIELD, Mo., 24.—J. Russell, employé dans les ateliers du chemin de fer de Saint-Louis, a été arrêté, dans un moment d'aliénation mentale, ce matin, et tenté de tuer sa femme et ses enfants.

Europe

ATHÈNES, 24.—Les Grecs ont repris courage par un mouvement de flanc. Les Turcs ont été repoussés à Crizova, après avoir essuyé des pertes sérieuses.

La fête de la reine en Angleterre

LONDRES, 24.—La fête de la reine a été célébrée en cette ville, aujourd'hui, comme à l'ordinaire. Le temps était désagréable.

L'expulsion des princes

PARIS, 24.—M. Grévy et M. de Freycinet ne partagent pas l'opinion de la majorité des membres du cabinet au sujet de l'expulsion des princes. Vu cette divergence d'opinion, la question sera laissée à la décision de la Chambre des députés.

La marine chinoise

LONDRES, 24.—Dix neuf navires sont arrivés à Portsmouth aujourd'hui pour étudier l'artillerie navale.

Incendie désastreux

VRENNE, 24.—La ville de Balgrod, dans la Grèce, a été en partie détruite par un incendie.

Elections en Italie

ROME, 24.—Les élections à la chambre des députés ont eu lieu aujourd'hui. Tous les ministres ont été réélus.

Empoisonnement

CINCINNATI, 24.—Un agent de police du nom de Gehlert, sa femme et ses deux enfants se sont sentis subitement indisposés après avoir pris leur déjeuner hier matin.

Le rendement des moissons

CHICAGO, 24.—Le rapport suivant, touchant le rendement probable des moissons sera publié dans le Farmer's Review, cette semaine.

La question des pêcheries

LONDRES, 24.—Aujourd'hui la Chambre des Communes, M. Osborne Morgan, secrétaire des colonies, par l'ant de la saisie des bateaux pêcheurs américains; David J. Adams et "Ella M. Dougherty", par les autorités canadiennes, a dit que M. West, ministre du gouvernement anglais à Washington, avait télégraphié qu'il avait expédié une dépêche contenant les communications échangées avec le gouvernement américain à ce sujet.

La question irlandaise

LONDRES, 24.—M. Chamberlain ne avait dit qu'il se retirait de la chute de M. Gladstone. Il dit que cette rumeur est fautive.

Le meurtre de Preller

CHICAGO, 24.—Un grand nombre de personnes assistaient aujourd'hui, au procès de Maxwell, accusé du meurtre de Preller. Un détective a déclaré que l'accusé lui avait fait le récit de tout ce qui s'était passé de Preller à bord du vapeur, lors de la traversée de l'Atlantique.

LES CANADIENS DES ETATS-UNIS

WEST TROY.—Plusieurs familles canadiennes ont quitté Troy, pour venir demeurer à West Troy, et il est rumored qu'un bon nombre d'autres doivent suivre leur exemple.

Hinsdale, N. H.—Hinsdale est un joli

Hinsdale, N. H.—Hinsdale est un joli petit village; la population Canadienne française y est représentée par 35 à 40 familles. Une belle petite église vient d'être construite et sera bientôt dédiée.

Un étriste histoire

NEW-YORK, 24.—Une dépêche de Paris, adressée à un journal de cette ville, mande ce qui suit: "Jean Mistral, qui avait été détenu pendant plusieurs années dans les prisons de Montpellier, a été remis en liberté en vertu d'une ordonnance judiciaire. Sa fortune, avec les intérêts qui se sont accumulés depuis qu'il a été interné à l'asile, s'élève à 60,000 francs.

En 1835, la famille de Mistral réussit à

En 1835, la famille de Mistral réussit à chasser de France la femme de ce dernier, parce qu'elle avait refusé d'accepter une pension et de se faire passer pour une personne de mauvaise vie. Les parents de Mistral voulaient faire annuler le mariage de leur fils.

Ce malheureux, bien qu'il soit parfaitement

Ce malheureux, bien qu'il soit parfaitement sain d'esprit, paraît bien plus âgé qu'il ne l'est réellement et son long séjour à l'asile a altéré sa santé.

Manche, 24.—M. J. B. Robert, est dangereusement

Manche, 24.—M. J. B. Robert, est dangereusement malade depuis quelques temps. M. l'abbé Beaulieu, curé de Rigand, est venu le visiter et lui a administré les sacrements.

Worcester.—Les élections du club de na-

Worcester.—Les élections du club de natation ont eu lieu le 22 juin. Le président, J. C. Rocheland; vice-président, Alex. Cellier; secrétaire-archiviste, A. A. Roy; secrétaire-correspondant, E. H. O'Brien; secrétaire-convocateur, George T. deau; trésorier, Félix Côté.

Manchester, N. H.—La retraite au

Manchester, N. H.—La retraite au neuve des paroissiens de Saint-Augustin a été précédée récemment par trois Revenants. Pères Rédemptoristes, de Sainte-Anne de Beauport. Leurs instructions ont porté de grands fruits.

A Sainte-Marie, c'est le Rév. Père Ham-

A Sainte-Marie, c'est le Rév. Père Hamon, S. J., qui a prêché la retraite, dont la clôture a eu lieu dimanche dernier au soir.

La clôture de la retraite des hommes,

La clôture de la retraite des hommes, à l'église Sainte-Marie, le Rév. Père Hamon a fait un éloquent appel en faveur de la Ligue du Cœur de Jésus, et 576 hommes se sont enrôlés immédiatement sous la bannière du Sacré-Cœur. C'était un spectacle vraiment édifiant.

Pendant les retraites qui ont eu lieu der-

Pendant les retraites qui ont eu lieu dernièrement, 5,000 à 6,000 personnes se sont approchées de la Sainte-Table, à Saint-Augustin et à Sainte-Marie.

La population canadienne est d'environ

La population canadienne est d'environ 11,000 ou 12,000 âmes. En ajoutant à ce chiffre la population irlandaise, qui est presque aussi considérable, on constate que les catholiques forment plus de la moitié de la population de la ville.

INDIAN ORCHARD.—Résultat des der-

INDIAN ORCHARD.—Résultat des dernières élections de la Société Saint-Jean-Baptiste: Chapelain, M. l'abbé Ducharme; président, E. Vincent; vice-président, R. J. Gendreau; secrétaire-archiviste, J. P. Tétrault; assistant-secrétaire-archiviste, A. Brouillet; trésorier, E. F. Tétrault; assistant-trésorier, Ant. Demers; secrétaire-correspondant, Henri Guéest; assistant-secrétaire-correspondant, A. Pariséau; bibliothécaire, A. Fournier; commissaires-ordinaires, E. Langlois et T. McSiorlani.

Comité d'enquête: Pierre Demers, A. Pariséau, J. C. Ydellan, R. Renaud, A. Yelle, J. Demers, A. Demers.

Comité de visite: J. C. Ydellan, R. Renaud, A. Yelle, J. Demers, A. Demers. Auditeurs: Charles Grisé et D. Georges. Par ordre, ARGUS PARISEAU, Ass. Sec. Corr.

Aucune Dame d'Ottawa

Ne devrait manquer d'aller visiter la

DANS LA

VITRINE WOODCOCK.

Vendeurs en détail plus bas que les

39 RUE SPARKS.

Pour les Incendies.

M. E. G. Laverdure, marchand de fer, rue William, Ottawa, offre du clou à \$2.50 le quart, pour les incendies de Hull seulement.

Pour les Incendies.

M. E. G. Laverdure, marchand de fer, rue William, Ottawa, offre du clou à \$2.50 le quart, pour les incendies de Hull seulement.

NOUVEAU MAGASIN

DE PEINTURE et TAPISSERIES

50,000 Rouleaux de Tapis-

series des derniers goûts viennent d'être reçus par le soussigné. Ces Tapisseries, nouvellement importées, sont crues de nouveaux dessins, et se vendent à des prix très modérés.

Peintures, Huiles, Pinceaux, etc.

ASSORTIMENT COMPLET. Peintures délayées, prêtes à poser, de toutes les couleurs.

No. 108 Rue Rideau,

Vis-à-vis le magasin de T. Birckett. J.-Bte. DUFORD. 16 avril 1886—3m

PETITE VEROLE!

Ses marques peuvent être effacées. Maison LEON & Cie, 51 Tottenham Court Road, LONDRES, 202 rue High, Stratford, Angleterre

Parfumeurs de S. M. la Reine,

Ont inventé et patenté cette préparation L'OBLITERATEUR qui efface les marques de la petite verole pour toujours. Son application est simple et inoffensive, ne cause aucune douleur et inconvénient, et ne contient rien d'acide ni de nuisible. Prix: \$2.50.

Cheveux Superflus.

Le remède épilatoire de LEON et Cie, enlève en quelques minutes les cheveux superflus sans la moindre douleur; les cheveux ne repoussent jamais. Ce remède est très-simple. Instructions complètes. Remède envoyé par maille. Prix: \$1.00.

GEO. W. SHAW, agent général

219 rue Tremont, Boston, Mass. 21 sept. 1885—la.

LA MACHINE A COUDRE

de l'époque; quelle est-elle? Tout le monde devrait savoir ou sait que c'est la

"New Williams"

qui tient le haut du marché. Mesdames, examinez-la avant d'aller acheter ailleurs.

Vendue seulement par

C. McDIARMID, 163, rue Spark. Ottawa, 11 mai, 1886.

CHAPEAUX

DU PRINTEMPS Venant d'être reçu, un grand assortiment de CHAPEAUX dans les derniers goûts et à des prix TRÈS RÉDUITS.

—AUSSI—

Capots de Caoutchouc, Parapluies, Circulaires en Caoutchouc pour Dames, etc. Une visite est respectueusement sollicitée. J. COTE, 123, Rue Rideau.

Aucune Dame d'Ottawa

Ne devrait manquer d'aller visiter la

DANS LA

VITRINE WOODCOCK.

Vendeurs en détail plus bas que les

39 RUE SPARKS.

Pour les Incendies.

M. E. G. Laverdure, marchand de fer, rue William, Ottawa, offre du clou à \$2.50 le quart, pour les incendies de Hull seulement.

Pour les Incendies.

M. E. G. Laverdure, marchand de fer, rue William, Ottawa, offre du clou à \$2.50 le quart, pour les incendies de Hull seulement.

NOUVEAU MAGASIN

DE PEINTURE et TAPISSERIES

50,000 Rouleaux de Tapis-

series des derniers goûts viennent d'être reçus par le soussigné. Ces Tapisseries, nouvellement importées, sont crues de nouveaux dessins, et se vendent à des prix très modérés.

Peintures, Huiles, Pinceaux, etc.

ASSORTIMENT COMPLET. Peintures délayées, prêtes à poser, de toutes les couleurs.

No. 108 Rue Rideau,

Vis-à-vis le magasin de T. Birckett. J.-Bte. DUFORD. 16 avril 1886—3m

PETITE VEROLE!

Ses marques peuvent être effacées. Maison LEON & Cie, 51 Tottenham Court Road, LONDRES, 202 rue High, Stratford, Angleterre

Parfumeurs de S. M. la Reine,

Ont inventé et patenté cette préparation L'OBLITERATEUR qui efface les marques de la petite verole pour toujours. Son application est simple et inoffensive, ne cause aucune douleur et inconvénient, et ne contient rien d'acide ni de nuisible. Prix: \$2.50.

Cheveux Superflus.

Le remède épilatoire de LEON et Cie, enlève en quelques minutes les cheveux superflus sans la moindre douleur; les cheveux ne repoussent jamais. Ce remède est très-simple. Instructions complètes. Remède envoyé par maille. Prix: \$1.00.

GEO. W. SHAW, agent général

219 rue Tremont, Boston, Mass. 21 sept. 1885—la.

LA MACHINE A COUDRE

de l'époque; quelle est-elle? Tout le monde devrait savoir ou sait que c'est la

"New Williams"

qui tient le haut du marché. Mesdames, examinez-la avant d'aller acheter ailleurs.

Vendue seulement par

C. McDIARMID, 163, rue Spark. Ottawa, 11 mai, 1886.

CHAPEAUX

DU PRINTEMPS Venant d'être reçu, un grand assortiment de CHAPEAUX dans les derniers goûts et à des prix TRÈS RÉDUITS.

—AUSSI—

Capots de Caoutchouc, Parapluies, Circulaires en Caoutchouc pour Dames, etc. Une visite est respectueusement sollicitée. J. COTE, 123, Rue Rideau.

Pour garnir les Maisons.

Nous venons de recevoir un assortiment de TAPIS de BRUXELLES —ET DE— TAPISSERIE

Voyez-les avant d'acheter.

Harris & Campbell, RUE O'CONNOR.

Chaussures.

J'ai maintenant en mains un immense assortiment de chaussures faites à la main. Les pratiques trouveront tout ce qu'elles peuvent désirer en fait de chaussures de printemps et d'été. Bonne qualité, dernier goût et à bon marché.

G. MURPHY,

No. 538 côté ouest de la rue Sussex. Les Dames, SIMAYS, Modistes et Confectionneuses d'ouvrages en tricot.

On transporté leur domicile au

No. 103, de la rue Albert, en face du marché central, HULL.

FOUNDE EN 1837

OURNEAUX A CIMENT ET A CHAUX DE HULL

Le soussigné attire l'attention des entre-

preneurs et des autres intéressés sur les mérites du CIMENT DE HULL et son adaptation pour les travaux de maçonnerie exposés à subir l'influence de l'eau.

Le soussigné peut fournir les certificats des

ingénieurs et des entrepreneurs les plus éminents. La manière de s'en servir est donnée sur chaque baril.

Barreaux de Chaix à vendre à bon marché

Les commandes par le télégraphe ou autrement sont remplies promptement. C. B. WRIGHT, Hull, P. Q.

Bureau de Poste de Hull.

Arrivée et Départ des Malle. MALLE. FERMETURE.

DISTRIBUTION.

Ottawa 7 00 10 15 5 15 8 00 C. F. Pacifique. 12 45 7 00 4 15

Heures de bureau, de 8 a.m. à 8 p.m.

Heures du bureau des mandats d'argent de la Caisse d'Épargne de 9 heures a.m. à 4 p.m. J. H. KERR, Maître de Poste.

MAGASIN DE GROS.

CHAMPAGNE! VINS R CHERCHES CIGARES! Un assortiment complet de liqueurs, jus et cigares, vient d'être reçu au

450, rue Sussex, à l'entrepris W. O.

McKAY. Liqueurs françaises et italiennes, Barton et Gastier, St. Julien, Sauterne, Brillon Ayala, Chateau-d'ay, J. H. Mumm, Chacou tresse, Kummel, Benedictine, Curacao Moraskno, Vertmouth, Torino, Bau-de-Vie Giu, en fûte et en caisse.

CIGARES de qualités variées, importés

et Canadiens. Ordres promptement exécutés, effets livrés à Jomicile. NO. 450, RUE SUSSEX W. O. McKAY, Propriétaire. Ottawa, 5 Déc. 1884

FERRONNERIES

Pour les meilleures ferronneries à bon marché, allez chez McDUGALL & CUZNE. Le 25 ancien magasin de ce genre à Ottawa, établi en 1850, à l'enseigne de la GROSSE TARRIERE, et côté de la rue Duke, CHAUDIÈRES, OTTAWA, Et à MATTAWA, P. Q. McDUGALL & CUZNE.

PORTRAITS

GRANDE RÉDUCTION

Photographies grandeur

CABINET

\$2.00 par doz.

Dorion & Delorme

140 Rue Sparks et 569 Rue Sussex

Coin de la rue Rideau.

OTTAWA.

P. S.—Satisfaction garantie.

Tapis, Tapis, Etc

MAISON DE TAPIS

D'OTTAWA.

Ayant le plus grand assortiment, les meil-

leurs tapis, et les plus bas prix en

fait de

Tapis, Frelarts, Rideaux,

Corniches, Pôles, Garniture

et Meubles de toute sorte.

à la

MAISON DE TAPIS D'OTTAWA.

148 Rue SPARKS.

SHOOLBRED et Cie.

Ottawa.

CHEMIN DE FER

"CANADA ATLANTIC"

LA

VOIE LA PLUS COURTE

ENTRE

OTTAWA ET MONTREAL

Et tous les points à l'est.

4 CONVOIS A PASSAGERS 4

Tous Les Jours

CHARS PULLMAN.

Raccordement à la gare Bonaventure, de Mon-

tréal, avec le chemin de fer Grand Tronc, Ver-

mont Central, et les trains du chemin de fer

Delaware et Hudson, dont les lignes s'étendent

depuis les Provinces maritimes, et aux villes de

Montreal, Toronto, et New-York.

A partir du 29 Juin 1885, les trains cir-

culant comme suit:

Partants d'Ottawa: Arr. à Montréal.

8:00 p.m. 11:30 a.m.

4:30 p.m. 8:30 p.m.

Part. de Montréal: Arr. à Ottawa.

8:45 a.m. 12:30 p.m.

(Suite de la première page.)

Ontario au point de vue français. Beaucoup de localités souffrent du manque d'écoles ou d'instituteurs compétents. Si nous voulons conserver notre langue, occupons-nous de fonder des écoles. Que serait la population française de Québec sans son admirable système d'universités, collèges, convents, écoles de tous les degrés ? Poser la question c'est la résoudre.

Bon nombre des Canadiens-français de Clarence ont émigré du comté des Deux-Montagnes. Aussi les arrangements pour la discussion n'ayant pas permis à M. Daoust d'y prendre part, l'assemblée était-elle désireuse d'entendre ce vétéran de notre politique. Les électeurs allèrent se grouper un peu plus loin, à l'ombre des ormeaux, et M. Daoust leur adressa la parole une demie heure durant. J'ai voté, dit-il, pour regretter l'exécution de Riel, mais ce n'est pas une raison suffisante pour me faire renoncer au parti conservateur. Je n'ai aucune confiance dans les chefs libéraux, et Riel aurait été tout aussi bien exécuté s'ils avaient été au pouvoir. M. Blake n'a pu entraîner qu'une partie de ses partisans, malgré son désir de flatter le vote français. Mackenzie, Cartwright, Charlton, Paterson, Davis, Scriver, Fisher et autres ont tous voté pour approuver l'exécution de Riel. Et M. Blake, et M. Laurier leur ont gardé si peu rancune que c'est sir Richard Cartwright qui conduisit la Chambre en l'absence de M. Blake. Ce n'est pas tant pour venger Riel que pour arriver au pouvoir que les grils s'agitent. N'allons pas nous faire les dupes de ceux qui depuis 30 ans insultent notre race, insultent ceux qu'ils appellent les *Quebec bleus*, et nous reprochent d'avoir trop d'influence dans le gouvernement. Restons ce que nous étions, de francs conservateurs ! Et l'auditoire d'applaudit chaleureusement.

Après l'assemblée, beaucoup d'élèves vinrent donner à M. Robillard l'assurance qu'ils étaient pleinement satisfaits des explications données, que ces explications avaient dissipé bien des préventions causées par d'injustes attaques, et qu'ils lui continuaient leur pleine et entière confiance.

ÇA ET LA

Notre lettre de Montréal est remise à demain faute d'espace.

M. Rocque veut se faire nommer shérif à l'Original. Il a même réussi à faire signer sa requête par M. Robillard lui-même. M. Rocque reconnaît au service en le dénonçant aux électeurs de Russell. Petit homme reconnaissant !

M. Passé était l'hôte de M. l'abbé Caron, curé de la paroisse, durant son séjour à Clarence. M. Daoust était l'hôte de M. Perrin, marchand.

Quand M. Rocque était menacé dans sa position d'inspecteur des marchés, il était protégé par le *Canada* et tous les échevins conservateurs français. Alors notre journal était patriote. Depuis, tous ceux qui ne pensent pas comme lui ne sont que des traîtres, des pendards. Oh cher petit Poucet !

En 1878, il n'existait à Montréal que 122 fabriques, occupant 9,186 ouvriers, gagnant actuellement un salaire de \$2,400,000. Aujourd'hui, Montréal compte 178 fabriques, occupant 18,190 ouvriers, gagnant un salaire annuel de \$4,994,300. Voilà l'œuvre de la protection.

M. Tardivel, ancien rédacteur du *Messageur* de Lewiston va publier une histoire des Canadiens de cette ville. C'est un exemple à suivre pour tous les centres canadiens.

AU PETIT NEGRE

520 rue Sussex, pour des chaussures de tout sortes et de tout prix. Exemple : chaussures élastiques pour hommes, d'une piastre et vingt-cinq cents en montant. Rappelez-vous que c'est à l'enseigne du petit nègre, porte voisine du Canada.

UNE SOUMISSION

Par les journaux de France, nous voyons que M. Henri des Houx, dont le dernier livre : *Souvenirs d'un Journaliste français à Rome* avait été mis à l'index, a fait sa soumission.

« Attaché, dit-il, de toutes mes forces aux doctrines dont le pontificat romain est l'indéfectible gardien, si par mégarde ou ignorance, j'avais offensé quelque vérité de foi, j'adhère et souscris d'avance aux jugements autorisés qui me reprennent d'ici »

LE PRIX DU VERBIAGE

Un confrère calcule que la discussion Riel à Québec a coûté à la province, grâce aux lib'raux, la somme de QUATRE MILLE PIASTRIS.

Ceci n'empêchera pas ces bons apôtres de pleurer sur l'état de nos finances, de crier au gaspillage et de chanter la vieille complainte : *Paye, pauvre peuple ! Paye Baptiste !*

DEUX INCENDIES

(Dépêches spéciales)

St-André Avelin—25 mai—Le feu a détruit, hier soir, vers six heures, l'église et le presbytère de St-André Avelin, ainsi que les propriétés de MM. H. N. Raby, et M. Chéné, forgeron. On ne connaît pas l'origine du feu. Les pertes totales sont évaluées à \$50,000.

Assurance : une dizaine de mille piastres sur l'église, de laquelle rien n'a pu être sauvé.

Montebello, 25 mai—Le magasin et maison de M. Major ont été détruits cette nuit par le feu.

Les pertes sont évaluées à \$12,000 ou \$14,000. Assurance \$4,000. M. Major tenait dans son magasin le bureau de poste de Montebello.

DERNIERE HEURE

Assaut meurtrier

M. MACTAVISH POIGNARDÉ

Cette après-midi vers trois heures, un homme du nom de Joyce, vétéran, Ottawa, est entré dans le bureau de M. MacTavish, avocat, rue Sparks, et après quelques mots un peu vifs lui a donné un coup de couteau dans le cou. Le sang s'est mis à couler en abondance et le docteur Wright appelé immédiatement constata qu'il n'y avait qu'une veine de coupée. Joyce a pris la fuite aussitôt après le coup.

DISSOLUTION DU PARLEMENT

Londres, 25—M. Gladstone vient de partir pour Windsor pour demander à la Reine la dissolution du Parlement.

Courrier de Montréal

—Nombre de petits garçons ont été arrêtés, hier, pour avoir fait éclater des pétards.

—Un petit garçon du nom de Sullivan, demeurant rue Dalhousie, a failli perdre un œil hier, en jouant avec des pétards.

—Les membres de la société d'histoire naturelle feront leur excursion annuelle, le 5 juin prochain, à la montagne Saint-Hilaire.

—Les membres de la confrérie du Tiers-Ordre sont allés, hier matin, à bord du vapeur *Montarville*, en pèlerinage à l'Assomption.

—Le maire Hurteau et le conseiller Lalonde se rendront à Ottawa pour demander que le camp militaire soit tenu à Longueuil cette année.

—Il a fait un temps splendide, hier. On ne pouvait désirer une journée plus agréable pour fêter notre Souverain et décorer nos braves soldats du 65e.

—On estime à dix mille le nombre des personnes qui ont traversé l'île Sainte-Hélène. Jamais on n'a rencontré une pareille affluence de monde au parc de l'île.

—Vers 2 30 heures, hier après-midi, la brigade du feu fut appelée à éteindre un commencement d'incendie au No 183 rue Saint-Constant, dans un grenier à foin. Dommages légers.

—On a ouvert, ce printemps sur l'île Sainte-Hélène, plusieurs nouveaux chemins qui se trouvent à traverser le parc dans diverses directions et qui facilitent la promenade aux visiteurs.

—Mgr P. McIntyre, évêque de Charlotte-town, était en cette ville, vendredi et samedi. Il est reparti après s'être entretenu avec M. F. Ed Mecho, au sujet de la décoration de certaines églises de son diocèse.

—Le coroner Jones s'est rendu, hier soir, pour tenir une enquête sur le corps de la femme Bayard qui a succombé, samedi, aux blessures que lui a faites son mari, comme on le sait, dans un moment de démence.

—Hier matin, le cheval d'un laitier a pris le mors aux dents dans la rue Henry. Les bidons contenant le lait destiné pour la clientèle furent lancés dans la rue. Le cheval fut arrêté avant qu'il ne commît d'autres dégâts.

Meubles à vendre

Ameublement neuf de salon, sofas, tables, et autres meubles à vendre à bon marché et à des conditions faciles. S'adresser à M. E. T. sé, 635 rue St. Patrick.

LE BRAVE 65e BATAILLON

Des neuf heures hier matin on voyait déjà une foule nombreuse circuler sur le champ de Mars, à Montréal, dans l'espoir de prendre les meilleures places et de mieux être placés pour être au milieu de la fête qui devait avoir lieu deux heures plus tard.

A dix heures quarante-cinq les sons joyeux de la musique militaire, annonçant l'arrivée du 65e bataillon, au grand complet en tenue toute neuve, qui fit son entrée sur le champ de Mars, aux applaudissements de dix mille personnes.

Le bataillon se rangea sur trois lignes, formant trois côtés d'un carré dont le dernier côté était occupé par l'état-major, les dames et les invités.

A onze heures, précises le général Middleton arriva sur le terrain et commença aussitôt la revue.

Le général était accompagné de ses aides de camp les Caps. Size et Doucet et du Lt. Col. Harwood, Major Ross, Major de Brigade Hughes et le Colonel Ouimet.

Après la revue qui dura le temps de passer entre les rangs des soldats, le général se rendit à l'est, vers le Champ de Mars, place à côté de Lady Middleton, Madame Beaupré et son Honneur le Maire.

Nombre de dames assistaient à cette fête et avaient été invitées par les juges, officiers, représentants de différents bataillons, étaient également présents.

Parmi les délégués militaires nous avons remarqué :

Du 85ème Bataillon—Le Col. Brosseau, Major Aubry, major Jackson, adjudant Lt. Trotter, cap. Sylvester, cap. Bourassa, cap. Chagnon, cap. Patterson, cap. Jodoin, cap. de Montigny, Lt. Monville, Lt. Lavigne, Lt. Bonrassa, Lt. Dubord, Lt. Bisailion, Lt. Joliver, Lt. Trudeau.

Du Prince of Wales—Major Battler, adj. Campbell, cap. Lepron, chéviens Wilson et Ross.

Le colonel Cavrell du 8ème fusiliers et un grand nombre d'autres.

Après la revue, le général Middleton, le lieutenant-colonel Ouimet, avec le lieutenant-colonel Hughes et le major Dugas. A quelques pas en arrière, les capitaines et les lieutenants, ont distribué des médailles commença aussitôt.

Le lieutenant Desnoyers portait un plateau sur lequel se trouvaient les médailles, qui furent distribuées sur la poitrine des officiers par Lady Middleton aux applaudissements de la foule.

Lady Middleton s'avancant sur le bord de l'estrade, attachée à la décoration de la poitrine du lieutenant-colonel Ouimet.

Puis vinrent les autres officiers dans l'ordre suivant : Le major Hughes, le major Dugas ; le chirurgien-major Pars, l'adjudant Robert ; les capitaines Provost, Ostell, Bossé, Piché ; le chirurgien Simard, le lieutenant DesGeorge, les capitaines Giroux, Beauséjour, Desnoyers, Desnoyers, Desnoyers ; les lieutenants Villeneuve, Robert, Labelle, Pingot, Desnoyers, Lafontaine, Ostell, Robert, Lafrancoise ; le sergent-major Labranche, sous-lieutenant Villeneuve, Charest, le capitaine Roy, le sergent-major Patterson.

Après l'appel des officiers, on entendit appeler à haute voix : "Sergent Valliquette."

Un silence profond accueillit ce nom qui rappelle un des tristes épisodes de la guerre du Nord-Ouest.

Cela dura quelques secondes à peine, mais si court que fut ce silence il n'en produisit pas moins une impression profonde.

MORT AU CHAMP D'HONNEUR !

répondit la voix grave d'un officier.

Toutes les têtes se découvrirent et ce dernier salut fut accordé à cette noble victime.

Sur la demande du général, plusieurs lieutenants quittèrent leur sièges et accompagnèrent les officiers du bataillon, distribuèrent les médailles aux sous-officiers et aux soldats.

Les différentes compagnies ont été décorées par les dames suivantes :

Compagnie No 1, Capitaine Ostell.—Messieurs Beaupré, Hughes et Dugas.

Compagnie No 2, Capitaine Des Trois-maisons.—Messieurs Mathieu Drolet et Lafontaine.

Compagnie No 3, Capitaine Beauséjour.—Messieurs Larocque, Galt et Beauséjour.

Compagnie No 4, Capitaine Piché.—Messieurs Massey et Mooney et Mlle Desbarats.

Compagnie No 5, Capitaine Villeneuve.—Messieurs Howe et Hébert et Mlle Prévoost.

Compagnie No 6, Capitaine Giroux.—Messieurs McLougall et Olivier.

Compagnie No 7, Capitaine Prévoost.—Messieurs Prévoost et Hingston.

Compagnie No 8, Capitaine Ethier.—Messieurs Roy, Ostell et Bisailion.

Après la distribution des médailles au bataillon, le lieutenant-colonel Ouimet rappela que l'honorable M. Mercier avait offert au départ du bataillon, une médaille au sous-officier qui se distinguerait le plus pendant la campagne du Nord-Ouest. Le Conseil militaire avait décidé à l'unanimité que le sergent Dubord, par sa belle conduite, s'était montré le plus digne de porter cette distinction honorifique.

L'honorable M. Mercier décora lui-même le sergent Dubord, au milieu des applaudissements.

Puis le bataillon se mit en marche, défilé devant l'estrade où était le général et se rendit à ses quartiers généraux.

Il y avait plus de 10,000 personnes sur le Champ de Mars, et il est tout à fait impossible d'entreprendre de citer des noms. Nous nous bornerons à mentionner les occupants des premiers sièges et les personnages officiels présents à la cérémonie.

Monsieur le maire et Madame Beaupré, l'honorable juge Loranger, Madame et Mlle Lafrancoise, M. et Madame Drolet, M. et Madame Desnoyers, M. et Madame Simard, M. et Madame Gault, Curran, Vanasse, Robidoux, députés ; les échevins Grenier, Préfontaine, Perrault, Dufresne, Archibald, l'ex-maire et Madame Hingston, M. et Madame Miles Homer Roy, M. et Madame Globenski et Mlle Tourville, M. et Madame Lafrancœur, M. et Madame Grenier, M. et Mlle Fracœur, M. et Mlle A. Robert, etc.

A L'ÎLE SAINTE-HÉLÈNE

Après la distribution des médailles, les soldats se rendirent à leur arsenal du marché Bonsecours pour y déposer leurs armes, puis ils traversèrent à l'île pour y prendre le goûter.

Une grande foule était déjà rassemblée dans l'île avant les volontaires. Les bateaux étaient à peine rendus au quai qu'ils étaient envahis par la foule des passagers qui se pressaient sur les quais, bien avant leur arrivée.

Deux grandes tentes et dix autres plus petites avaient été élevées à l'extrémité du terrain militaire, et sous ces tentes et rangées de tables étaient des viandes froides, des fruits, des pâtés, des biscuits, etc., etc.

Ce que les volontaires se sont réunis à deux heures.

A ce moment on remarquait les dames qui assistaient, le matin, à la distribution des médailles sur le Champ de Mars, le général Middleton et lady Middleton, son Honneur le maire Beaupré et Mme Beaupré, et des délégués des divers bataillons représentés dans les cérémonies de la matinée.

Les vétérans du bataillon, au nombre de 4, étaient sous le commandement du capitaine M. G. E. Phaneuf, qui a servi pendant dix-sept ans dans le régiment.

Il se fit beaucoup de discours.

Le lieutenant-colonel Ouimet proposa la santé du général Middleton qui y répondit

en fermes attitudes pour le 65e bataillon. Puis suivit une chanson par le Major Dugas et une autre par le sergent Lebel du 65e.

Le général Middleton présenta ensuite la santé du 65e et le lieutenant-colonel Ouimet y répondit. La santé des dames fut proposée par l'honorable juge Loranger et le capitaine Ethier fut appelé à y répondre. Plusieurs autres personnes portèrent aussi la parole.

L'après-midi se passa également. Il était cinq heures du soir quand on se rembarqua pour revenir à la ville. La foule qui se pressait pour reprendre le bateau était tellement nombreuse qu'on a dû ajouter un troisième bateau, le *Trois Rivières*, pour faire le service.

BULLETIN COMMERCIAL

Importation nouvelle

Je viens de recevoir un grand choix d'objets pour *Souvenir de l'ère Communion* tels que, Livres, Images, Chapeteles, Médailles.

Aussi une variété d'autres beaux articles, lesquels constituent un assortiment complet pour la Librairie, et que je vendrai à bon marché.

P. C. GUILLEMBERT

No 455 Rue Sussex, et Coin des rues Sussex et York.

P. S.—Afin de donner plus de facilités à mes pratiques, j'ai ouvert un magasin au coin des rues York et Sussex ou je m'occuperai particulièrement des ventes en gros.

Au public

M. Henry Duffley, ci-devant de la maison Wall et Cie, vient de contracter un engagement avec la maison McArthur et Travesy, épiciers en gros et en détail, No 137 rue Rideau. M. Duffley, déjà si bien connu du public d'Ottawa comme commis de 1ère classe dans la ligne d'épicerie remplira la charge de gerant du magasin. Cette maison tient des épicerie de première qualité et mérite l'encouragement public.

Pour les incendies

M. T. Viau, marchand de chaussures, rue Principale, Hull, donnera pendant un mois ses chaussures au prix coûtant à ceux qui ont souffert de l'incendie, et à 15 pour cent aux autres.

C'est le bon moment d'acheter des chaussures à bas prix.

Chez M. Laurent Duhamel vous trouverez un assortiment de viand s fraîches de toutes sortes au quartier et à la livre, livrées à domicile, M. Duhamel remercie ses nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour. Une visite est respectueusement sollicitée.

« Les Canadiens » portent toujours le cœur sur la main, même envers les étrangers, aussi tout en voulant les remercier des faveurs qu'ils ont daigné m'accorder, je viens à mon tour leur offrir un assortiment complet de montres, bijoux, jones de mariage, etc., etc., à des prix que je ne veux dire qu'à eux-mêmes pour les convaincre que l'argent bien dépensé est la sauvegarde du bien-être.

Chaque article est garanti et je représenté sinon la vente est nulle.

H. Norez, No 30 rue Rideau, porte voisine du London Chop House.

AVIS AUX MÈRES—Le Sirop Calmant de Madame Winslow devrait toujours être employé lorsque les enfants font leurs dents. Il soulage tout de suite le petit être souffrant ; il produit un sommeil naturel, tranquille, en enlevant les douleurs de l'enfant, et le petit chérubin s'éveille aussi frais qu'un bouton de rose. Ce sirop est agréable au goût. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, chasse toute souffrance, éloigne les vents, régularise les intestins, et est le meilleur remède connu pour la diarrhée provenant soit de ce que l'enfant fait ses dents, soit d'autre cause. Vingt-cinq cents la bouteille. Assurez-vous, et demandez le "Sirop Calmant de Madame Winslow," et n'en prenez pas d'autre sorte.

TAPISSERIE ! TAPISSERIE

Avis à la population de Hull

M. Euclide Parent vient d'ouvrir un nouveau magasin de Tapisserie, Peintures, Huiles, Vernis, etc...

Ayant reçu un assortiment assez complet de tapisseries de toutes sortes et pour tous les goûts, et contenant les patrons les plus nouveaux que vous pouvez acheter à 25 pour cent meilleur marché qu'à Ottawa.

Une visite est gracieusement sollicitée, au No 168 Rue Main, dans le Bloc de Poulin.

EUCLIDE PARENT.

ON DEMANDE un bon commis d'expérience, avec bonnes recommandations, chez H. H. Pigeon et Cie.

22 mai—3f

COUTURIÈRES DEMANDEES—On demande 2 bonnes couturières chez Mme L. Brunette, 227, rue Saint-Patrice.

22 mai—3f

ON DEMANDE—Une bonne cuisinière, s'adresser au No 11, rue Nepesin, près de l'école Normale.

3in

FEUILLETON

MONSIEUR LECOQ

L'HONNEUR DU NOM

Aussi, est-ce avec une grande douleur, mais sans surprise, qu'il entendit le duc de Sairmeuse exposer, au sujet des biens nationaux, des idées impossibles, que partageaient cependant tous les anciens émigrés.

Connaissant le pays, renseigné quant à l'état des esprits, le curé de Sairmeuse entreprit d'attaquer les illusions de cet obstiné vieillard.

Mais le duc, sur ce chapitre, n'entendait pas raillerie et il commençait à jurer des jarnibieu à ébranler le presbytère, lorsque Bibiane se montra à la porte du salon.

—Monsieur le duc, dit-elle, il y a là M. Lacheneur et sa demoiselle qui désiraient vous parler.

IV

Ce nom de Lacheneur n'éveillait aucun souvenir dans l'esprit du duc.

D'abord, il n'avait jamais habité Sairmeuse...

Puis, quand même... Est-ce que jamais courtisan de l'ancien régime daigna s'inquiéter des noms qui distinguaient entre eux ces paysans qu'il confondait dans sa profonde indifférence !

Ces gens-là on les appelle : holà !... hé !... l'ami !... mon brave !...

C'est donc de l'air d'un homme qui fait un effort de mémoire, que le duc de Sairmeuse répétait :

—Lacheneur... M. Lacheneur...

Mais Martial, observateur plus attentif et plus pénétrant que son père, avait vu le regard du curé vaciller à ce nom, jeté à l'improviste par Bibiane.

—Qu'est-ce que cet individu, l'abbé ? demanda le duc d'un ton léger.

Si maître de soi que fût le prêtre, si habitué qu'il fût depuis des années, à garder le secret de ses impressions, il dissimulait mal une cruelle inquiétude.

—M. Lacheneur, répondit-il avec une visible hésitation, est le possesseur actuel du château de Sairmeuse.

Martial, ce précoce diplomate, ne put se retenir de sourire à cette réponse qu'il avait presque prévue. Mais le duc bondit sur sa chaise.

—Ah !... s'écria-t-il, c'est le drôle qui a eu l'imprudence de...

Faites entrer, la vieille, qu'il vienne.

Bibiane sortie, le malaise de l'abbé Midon redoubla.

—Permettez-moi, monsieur le duc, dit-il fort vite, de vous faire remarquer que M. Lacheneur jouit d'une grande influence dans le pays. L'aliéner serait impolitique...

—J'entends... vous me conseillez des ménagements.

C'est parler en pur Jacobin, l'abbé. Si Sa Majesté, qui n'y est que trop portée, écoute des donneurs d'avis de votre sorte, les vertus seront ratifiées... Jarnibieu ! nos intérêts sont cependant les mêmes... Si la Révolution s'est emparée des propriétés de la noblesse, elle a pris aussi les biens du clergé... entre nous, pourquoi faire la petite bouche ?

—Les biens d'un prêtre ne sont pas de ce monde, monsieur, prononça froidement le curé.

M. de Sairmeuse allait probablement répondre quelque grosse impertinence, mais M. Lacheneur parut suivi de sa fille.

L'infortuné était livide, de grosses gouttes de sueur perlaient sur ses tempes, et l'égarément de ses yeux disait la détresse de sa pensée.

Aussi pâle que son père était Marie-Anne, mais son attitude et la flamme de son regard, disaient sa virile énergie.

—Eh bien !... l'ami, fit le duc, nous sommes donc le châtelain de Sairmeuse ?

Ceci fut dit avec une si choquante familiarité que le curé en rougit. C'était chez lui, en somme, qu'on traitait ainsi un homme qu'il jugeait son égal.

(A suivre)

DECES

A Ottawa, le 24 courant, Madame Rosalie Lortie, épouse de M. Olivier Lortie, âgée de 64 ans.

Les funérailles auront lieu mercredi matin. Le cortège funéraire quittera la demeure de M. Lortie, 80 rue St-André, à 7 1/2 hrs. précises.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Les dames de la Congrégation Ste Anne de la Basilique sont particulièrement priées d'y assister.

A Ottawa, aujourd'hui, à l'âge de 22 mois, Arthur, enfant de M. Arthur Perrin. Les funérailles auront lieu demain, à 3.30 hrs. p.m. Le convoi funéraire quittera la résidence de M. Paul Monette, No. 106 rue St. André.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ANNONCES NOUVELLES

PERDU—Une grosse truelle blanche, depuis huit jours, de la rue Centrale, Hull. Toute personne qui en aurait pris connaissance est priée d'en donner avis à Jos. Montreuil, rue Charles, Hull. 6ms

ON DEMANDE

100 HOMMES

Pour travailler sur le chemin de fer du Lac Temiscamingue.

GAGES, \$1.25 PAR JOUR

S'adresser chez

CHEVRIER FRERES,

544 rue Sussex.

20 mai 1886—3f

Sous le patronage de Son Excellence le Gouverneur-Général.

CONCERT

AU PROFIT DES INCENDIES DE HULL

au Grand Opera, rue Albert,

MERCREDI, 26 MAI.

1. Ouverture...Musique des Gardes à Pied du Gouverneur.

2. Trio "Tombé du Jour".....M. J. Amund.